

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE MEMBRES
Sous-sol de l'église Ste-Claire
8615, Ste-Claire, 18 février 2015, 18h30

1

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Nathalie Langlois
Kouotze, Christelle
Charbonneau, Réjean
Blanchette, Louis-Antoine

CSSS
Écoquartier
Atelier d'histoire
Atelier d'histoire

Lessard, Lorraine
Gagnon, Sophie
Lalonde, Véronique
Tremblay, Stéphane
Bonilla, Catalina
Vassigh, Sara
Beaupré, Jean-Francois
Ouellet, Julie
Guichandut, Marie Anne
Bernatchez, Monique
Campeau, Richard
Caron, Gilbert
Grosse, Juliette
Blais, Anne-Marie
Dumas, Dominique
Masson, Béatrice
Langlois, Nathalie
Mercier, Patricia
Picotin, Pauline
Charlebois, Annick
Bergeron, Réal

Carrefour Relance
Tandem
PITREM
SÉSAME
SÉSAME
Chez-Nous de Mercier-Est
CAPP
Antre-Jeunes de Mercier-Est
Antre-Jeunes de Mercier-Est
Bureau Maka Kotto
CAQ
CAQ
Maison des Familles de Mercier-Est
Collège Mont-Royal
SAPB
Arrondissement MHM
CSSS
Infologis
YQQ
Infofemmes
Collectif en environnement

Houde, Yvonick
Sylvestre, Danielle
Desrosiers, Lisette
Séguin, Laurent
Bouvier, Ronald
Boudreau, Nicole

Citoyen
Citoyen
Citoyen
Citoyen
Citoyen
Citoyen

Miron, Suzie
Bélair-Bonnet, Frédérique

Citoyen
Centraide

Et toute l'équipe de Solidarité Mercier-Est

2

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de PV du 29 octobre 2014
4. Période réservée aux membres
5. Consortium
6. Revitalisation de l'entrée de quartier
7. Présentation de l'organisme Trajet
8. Vers un plan d'action intégré
9. Fin de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Émilie Auclair ouvre l'assemblée. Elle animera la rencontre et Émilie Poisson agira en tant que secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposé par : Pauline Picotin
Appuyé par : Dominique Dumas

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du PV du 29 octobre 2014

Proposé par : Stéphane Tremblay
Appuyé par : Julie Ouellet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Période réservée aux membres

Ronald Bouvier fait mention de son nouveau site web regroupant organismes et commerçants du quartier.

Jean-François Beaupré de la CAPP annonce le Carnaval d'hiver

Émilie Poisson informe les participants sur le prochain défi 5/30

Patricia Charland, d'Infologis, informe l'assemblée sur différents enjeux.

Dominic de la SAPB informe l'Assemblée de la problématique autour des panneaux d'interprétation de la Promenade Bellerive

Béatrice Masson de l'arrondissement informe l'assemblée de la possibilité d'annoncer sur la télévision à la piscine Annie-Pelletier.

5. Consortium

Le consortium a été formé suite à une rencontre des membres collectifs le 7 décembre 2012 qui avait comme objectif de discuter des irritants vécus dans la concertation.

Le consortium est composé de :

- SAPB
- Loisirs Ste-Claire
- Antre-Jeunes de Mercier-Est
- Chez-Nous de Mercier-Est
- YQQ
- SÉSAME
- Maison des Familles de Mercier-Est
- SME

Le consortium a eu le premier mandat de poursuivre la discussion sur les irritants, les frais de gestion notamment et de faire émerger des solutions.

Le groupe s'est rencontré à 8 reprises. En cours de route, Yves Lévesque, de Dynamo, s'est inséré dans le processus en prenant un rôle de médiateur.

Sur l'espace membres, vous aviez le document synthèse des discussions du consortium. Vous en avez quelques copies sur vos tables aussi.

En conclusion, Yvonick Houde explique que le CA souhaite proposer l'ajout d'un mandat au comité formé à la dernière ARM sur la structure de concertation et les règlements généraux. Cette proposition est un moyen concret de bâtir une concertation plus solide et solidaire.

Résolution no : 18-02-15-05

Considérant la nécessité de revoir notre structure de concertation et donc les règlements généraux de Solidarité Mercier-Est;

Que l'assemblée régulière de membres mandate le CA de former un comité ad hoc ayant le mandat de:

Proposer des principes directeurs englobant un code d'éthique, une charte des rôles et responsabilités et une définition des rôles des acteurs de la concertation.

Proposer au CA une nouvelle structure de concertation découlant des principes directeurs;

Proposer au CA de nouveaux règlements généraux modifiés en conséquence;

Le comité sera composé de:

Au moins 3 organismes communautaires;

D'au moins une institution;

D'au moins 1 citoyen;

D'au moins un représentant de SME, dont la direction générale.

Le CA adoptera ou rejettera les propositions du comité. S'il rejette les propositions, le comité devra refaire une proposition au CA. Une fois adopté par le CA, celui-ci apportera la proposition à l'assemblée de membres pour qu'elle adopte ou rejette la proposition.

Proposée par : Stéphane Tremblay
Appuyée par : Pauline Picotin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Émilie Auclair mentionne donc qu'un deuxième appel à tous sera lancé cette semaine étant donné que le mandat du comité a évolué. Une rencontre de ce comité est souhaitable à court terme.

Elle mentionne aussi que cela clôt le processus « consortium » et que ses membres ne se rencontreront plus sous ce chapeau.

6. Revitalisation de l'entrée de quartier

Geneviève Dufresne nous fait un suivi concernant l'évolution du dossier de l'entrée de quartier.

7. Présentation de l'organisme Trajet

Trajet est un organisme communautaire qui voit au développement et à l'application de pratiques alternatives dans le domaine de la justice à Montréal.

Leurs interventions favorisent également la prise en charge des situations conflictuelles par la communauté.

Trajet a pour mandat de mettre en œuvre certaines mesures extrajudiciaires et peines spécifiques découlant de la LSJPA (Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents), en favorisant l'implication du jeune, de la victime, des parents, des organismes et de la communauté ainsi que les ententes de travaux compensatoires dans le cadre du code de procédures pénales.

5

8. Vers un plan d'action intégré

Émilie Auclair mentionne la volonté de construire collectivement un plan d'action intégré pour la concertation dans Mercier-Est. L'objectif est surtout d'officialiser nos travaux et de, peut-être, intégrer de nouveaux mandats si le temps et les ressources sont disponibles.

Suite au forum 2013, des priorités de quartiers ont émergé et un portrait de quartier, Il était une fois Mercier-Est, a été rédigé.

Pour poursuivre ce processus, plusieurs organismes, écoles, institutions ont pris le temps de répondre à un questionnaire les amenant à décrire leurs activités en lien avec les priorités de quartier.

Nous avons donc un document très dense de ce qui se passe dans le quartier en plus du portrait de quartier qui nous parle des besoins des résidents.

Ce document a été déjà présenté dans le cadre de deux rencontres et a été bonifié depuis.

Résolution no : 18-02-15-06

Que le document « état de la situation des priorités de quartier » soit adopté comme un outil valide nous permettant de passer à l'étape de la priorisation dans le grand processus « Vers un plan d'action intégré ».

Proposée par : Nicole Boudreau

Appuyée par : Suzie Miron

Émilie Auclair mentionne qu'elle fera un appel à tous pour planifier ces rencontres de priorisation. Il s'agira d'un grand atelier collectif où nous devons faire des choix. Nous souhaitons que le résultat de cette importante étape soit à l'image des membres et en respect des rythmes et chacun.

9. Fin de l'assemblée